# Devenez animateur.rice professionnel.le



Formation ouverte aux demandeurs d'emplois, salairé.es et aux apprentis.









# Qu'est-ce que le BPJEPS Loisirs TouS Publics ? CENEA

- Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport "Loisirs Tous Publics" est un diplôme professionnel de Niveau 4 (bac).
- Il est délivré par le directeur régional de la jeunesse et des sports (ou co-délivré dans le cas d'une spécialité interministérielle).
- Il est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Le diplôme permet d'acquérir les compétences pour être animateur.trice dans des structures associatives ou collectivités territoriales de type MJC, Centres Sociaux, Accueils Collectifs de Mineurs/périscolaires, associations de jeunesse, accueils de personnes dépendantes etc...
- L'obtention du BPJEPS LTP permet de Diriger des Accueils Collectifs de Mineurs de plus de 80 enfants plus de 80 jours/an. C'est le seul BPJEPS qui intègre au sein même de la formation cette possibilité

### emplois visés

- Animateur.trice enfance / jeunesse
- Animateur.trice dans le domaine socio-culturel
- Directeur.trice permanent.e d'Accueil Collectif de Mineurs
- Animateur.trice auprès de publics en situation de handicap et/ou de dépendance
- Animateur.trice Information Jeunesse







Haut-commissaire

aux compétences

# Comment se déroule la CEMEA formation?

- Cette formation se déroule en alternance c'est à dire qu'il y a des semaines en centre de formation Ceméa et des semaines de formation sur un lieu de travail.
- Ce lieu d'alternance est choisi par vous même
- Les contenus de formation sont à la fois des outillages théoriques mais également des temps de pratique d'activités
- Cette alternance permet d'articuler la pratique professionnelle et les apports théoriques. Pour les Ceméa cette modalité de formation est fondamentale dans l'apprentissage du futur métier.

Plus d'informations sur le déroulement de ces formations sur notre site internet www.cemeacentre.org

## conditions d'accés à la formation

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité (PSC1, PSE1, SST etc...)
- Étre titulaire du BAFA ou alors être capable de justifier d'une expérience d'Animation auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'attestations délivrées par la ou les structures d'accueil.



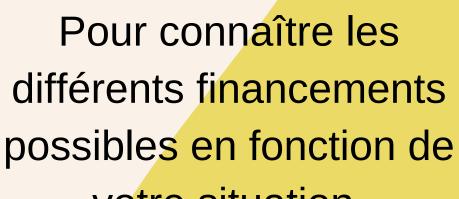




Haut-commissaire aux compétences

## Pour entrer en formation **BPJEPS**







Télécharger le dossier d'inscription sur notre site internet et nous le renvoyer avant le:

**16** août **2024** 

(date limite d'inscription)



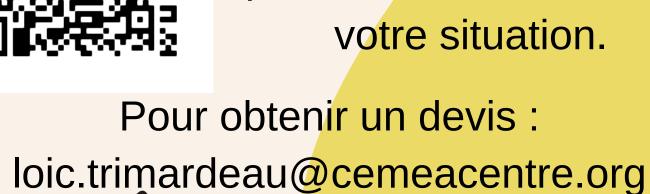
Votre dossier passera en Commission afin de vérifier que vous remplissez les exigences préalables à l'entrée en formation



positionnement obligatoire : 11-12-13 septembre 2024

début: 16 septembre 2024

fin: 17 décembre 2025



### Equivalences

Si vous êtes déjà titulaire d'un BAFD, BAPAAT, CQP, CPJEPS ou de certains Titres Professionnels dans l'Animation, des équivalences partielles sont possibles. N'hésitez pas à nous consulter pour en savoir plus

#### Contact

#### CEMÉA CENTRE - VAL DE LOIRE

37 rue de la Godde 45800 Saint Jean de Braye 02.38.53.70.66 / 07 86 62 23 45 accueil@cemeacentre.org

Retrouvez toutes les informations et plus encore :

www.cemeacentre.org

**CENTRE** 

Cette action est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le FSE et l'IEJ.



